

**LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE
DE POINTE-AUX-TREMBLES**

**ANNONCE LA TENUE DE
COMPÉTITION INVITATION POINTE-AUX-TREMBLES 2009
LES 9 ET 10 JANVIER 2009**

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| 1) Montréal-Concordia | 6) Outaouais |
| 2) Bourassa | 7) Richelieu-Yamaska |
| 3) Lac St-Louis | 8) Rive-Sud |
| 4) Sud-Ouest | 9) Lanaudière |
| 5) Laurentides | |

Président(e) comité organisateur : Lise McCord

Téléphone : 514 640-9779 Courriel : lise_paquin@hotmail.com

Président(e) de la compétition : Lise McCord

Téléphone : 514 640-9779 Courriel : lise_paquin@hotmail.com

Représentant technique : Élise Allard

Spécialiste des données en chef : Hélène Barrette

Spécialiste des données informatiques : Louise Barrette

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : IR-08-103

NOM DU CLUB HÔTE : CPA Pointe-aux-Trembles

ADRESSE : 1515, boul. du Tricentenaire, Montréal, Québec H1B 3A9

COURRIEL : patinageartistiquepat@hotmail.com

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Aréna Rodrigue-Gibert

1515, boul. du Tricentenaire

Montréal (Québec)

Téléphone : 514 872-6104

GLACE 2

Aréna Rodrigue-Gilbert

1515, boul. du Tricentenaire

Montréal (Québec)

Téléphone : 514 872-6104

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de

Glacé 1 85 x 200

Glacé 2 85 x 200

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

B) Restrictions approuvées par le comité provincial :

a.

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 5 décembre 2008** à l'adresse suivante :

CPA Pointe-aux-Trembles
882, boul. St-Jean-Baptiste, App. 1
Montréal (Québec) H1B 3Z8

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet** qui précède la compétition pour les patineurs de catégorie compétition. Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

NB : Pour les catégories « Sans Limite », la limite d'âge est la date limite d'inscription.

8.0 Frais d'inscriptions

40 \$ par événement

30 \$ chaque événement supplémentaire

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de CPAT et datés **au plus tard le 5 décembre 2008**.

Aucun chèque postdaté après le 5 décembre 2008 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 15 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) cassettes ou CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) cassettes ou CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacune des cassettes ou CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

12.0 Frais d'admission

Adulte : 3 \$ Enfant : 1 \$ Passe : \$ Gratuit :

- Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

- Dans les catégories où il y a un programme court et un programme libre en combiné, il y aura remise de médailles pour le résultat combiné seulement.

14.0 Trophée perpétuel

- Un trophée sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.
- Non applicable

15.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis

- Sera disponible sur Internet à l'adresse : www.patinageartistiquepat.com

16.0 Formation des groupes

- Les groupes de patineurs des catégories compétition** : selon les règlements de Patinage Canada
- Les groupes de patineurs des catégories «STAR», «Débutant, Intermédiaire et Sans limite»** : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

17.0 Vidéo

- Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : \$

18.0 Restaurants

- Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.**

- Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.
- Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie supérieure.

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)
- Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente
- Qui sont inscrits à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)

PATINEURS EN SIMPLE

Le contenu des catégories en simple dames et messieurs pour :

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.
- Programme libre : Dames 3 min. +/- 10 sec.
Messieurs 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.
- Combiné : Programmes court et libre
 - Dames
 - Messieurs

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.
- Programme libre : Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.
- Combiné : Programmes court et libre
 - Dames
 - Messieurs

JUVÉNILE selon le règlement de **Patinage Canada**. *Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (dames) et de moins de 13 ans (messieurs) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.
 Dames Messieurs

PRÉ-JUVÉNILE : test préliminaire de style libre réussi au complet, selon les règlements de **Patinage Canada**. *Les concurrents pré-juvéniles seront âgés de moins de 11 ans (dames) et de moins de 12 ans (messieurs) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.
 Dames Messieurs

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

CATÉGORIES SANS-LIMITE

- *Pour le contenu de programme, se référer au contenu de programme équilibré du Pré-juvénile de Patinage Canada ;*
- *Aucune restriction de test.*

SANS LIMITE 6 ANS

Être âgé de moins de 7 ans à la date limite d'inscription à la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

SANS LIMITE 7 ANS

Être âgé de moins de 8 ans à la date limite d'inscription à la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

SANS LIMITE 8 ANS

Être âgé de moins de 9 ans à la date limite d'inscription à la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis. (Règlement de Patinage Canada)

- Les patineurs qui ont un test de compétition mais qui n'ont pas participé aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin) peuvent participer à ces événements.

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année précédente (sauf les pré-juvéniles et les juvéniles qui ne sont plus éligibles à ces catégories)
- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)
- Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente
- Qui sont inscrits à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)
-

PATINAGE EN SIMPLE

Pour les contenus de programme, voir les programmes équilibrés de Patinage Canada ou la description jointe.

DÉBUTANT

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre

Un programme libre d'une durée de 1 minute (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

Éléments prescrits :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow et/ou boucle piquée (toe loop) et/ou boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Une séquence de pas
- Un minimum de un mouvement de transition

PRÉ-PRÉLIMINAIRE

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre

Un programme libre d'une durée de 1,5 minute (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

INTERMÉDIAIRE

TEST : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

* Contenu de programme équilibré du Préliminaire

* Le saut axel est permis, mais aucun double saut.

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

PRÉLIMINAIRE

TEST : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2,0 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

JUNIOR BRONZE

TEST : Avoir réussi le test complet junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

SENIOR BRONZE

TEST : Avoir réussi le test complet du senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 3,0 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

JUNIOR ARGENT

TEST : Avoir réussi le test complet junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

SENIOR ARGENT

TEST : Avoir réussi le test complet senior argent de style libre mais ne pas avoir complété le test or de style libre

Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

OR

TEST : Avoir réussi le test complet or de style libre

Dames - Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes +/- 10 secondes

Messieurs - Un programme libre d'une durée de 4,0 minutes +/- 10 secondes

ÉPREUVES D'INTERPRÉTATION

Voir le manuel technique de Patinage Canada, section C : tests d'interprétation

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis. (Règlement de Patinage Canada)

SIMPLE

Homme

Dame

- INITIATION :** Aucun test d'interprétation réussi
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- INTRODUCTION :** doit avoir réussi le test certificat introduction du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- BRONZE :** doit avoir réussi le test certificat bronze du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- ARGENT :** doit avoir réussi le test certificat argent du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- OR :** doit avoir réussi le test certificat or
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.